RAPPORT DES ACTIVITÉS 2020

Notre priorité, votre sécurité!

RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

Ayer's Cliff • Hatley • North Hatley • Canton de Hatley • Ste-Catherine-de-Hatley • Stanstead • Canton de Stanstead • Stanstead-Est • Ogden • Barnston-Ouest

TABLE DES MATIÈRES

Message de Martin Primeau 3
Message de Christian Dumas 4
Mission, vision et valeurs 5
Fails saillants 2020 6
Le personnel de la Régie 7
Activités de prévention 9
Carte du territoire 11
Grands dossiers 13
Formation continue 17
Statistiques 2020 19
Remerciements 23

MESSAGE DE MARTIN PRIMEAU

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG-EST

C'est avec un très grand plaisir que je vous présente le rapport annuel 2020 de la Régie Memphrémagog Est. Ce rapport dresse une rétrospective des actions posées par vos intervenants durant la dernière année.

Vous remarquerez la diversité des interventions auxquels notre service doit faire face. Le métier de pompier lié au seul combat des incendies est loin derrière nous. Les sauvetages nautiques, les troubles électriques ainsi que la prévention font maintenant partie intégrante de notre quotidien. Et ce n'est qu'un aperçu du service offert et rendu aux citoyens.

Depuis la création de la régie en 2017, beaucoup de chemin a été fait. Vous serez vous-même en mesure de le constater dans les prochaines pages. La création d'un tel rapport est en soi une démonstration du sérieux et du professionnalisme de notre organisation.

Avec plus de 90 intervenants et une desserte dans plus de 13 municipalités il était rendu indispensable la production d'un tel ouvrage afin de présenter l'ampleur du travail accomplie par ses gens de notre milieu dévoué à la protection de leur communauté.

Les prochaines années seront-elles aussi remplies de réalisation et de succès. Le comité administratif a voté il y a quelques mois un budget d'investissement de plus de 11 millions pour les 6 prochaines années. Ce qui démontre l'importance pour ses membres de la qualité des services offerts à la population ainsi que la sécurité de ses pompiers.

En terminant, je tiens à remercier les membres du C.A. pour leur implication et leur vision, le directeur incendie pour son dévouement et son expertise, notre préventionniste pour la qualité de son travail et son savoir-être ainsi que l'ensemble des pompiers, lieutenants et capitaines pour leur présence et leur professionnalisme. Il est sécurisant pour de vous savoir prêt à intervenir en tout temps afin de prêter main-forte aux gens dans le besoin.

Bonne lecture!

Martin Primeau
Président du comité
d'administration de la Régie

J'ai le plaisir de vous faire part des activités et réalisations qui ont été effectuées par la régie incendie Memphrémagog Est au cours de l'année 2020.

L'année 2020 a été axée sur la mise en place d'outils pour atteindre les objectifs du schéma et sur l'élaboration d'un plan de déploiement afin de rencontrer nos risques en étant le plus efficace possible.

Il est important de souligner l'implication de tous les employés dans leur travail de tous les jours, car ils sont fiers de rehausser notre prestige et de donner un service de qualité à notre client, c'est-à-dire le citoyen.

Je désire remercier les membres du conseil d'administration de la régie qui ont apporté leur soutien tout au long de l'année et, bien sûr, tout le personnel de la Régie incendie Memphrémagog Est.

J'exprime ma reconnaissance aux autorités municipales pour leur appui et la confiance qu'ils ont témoignés à mon équipe et à moi-même au cours de l'année écoulée.

Christian Dumas
Directeur de la Régie

MESSAGE DE CHRISTIAN DUMAS

DIRECTEUR DE LA RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG-EST

FAITS SAILLANTS 2020

MISSION

Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens tout en poursuivant son évolution et son développement, dans le respect des ressources qui lui sont accordées, la Régie Incendie Memphrémagog Est à la mission suivante :

«La régie Incendie Memphrémagog est a pour mission de lutter et prévenir les incendies, de sauvegarder les vies humaines et l'environnement tout en minimisant les pertes matérielles afin d'assurer un environnement sécuritaire à la population.»

La Régie met à contribution les forces individuelles de ses membres pour exceller dans sa mission. Celle-ci se fait en procédant au sauvetage terrestre et nautique des personnes en détresse, en effectuant la lutte contre les incendies et en intervenant sur les lieux de toute autre situation d'urgence ou de sinistre où la sécurité des citoyens est menacée, en établissant des programmes de prévention des incendies et d'éducation du public afin de procurer aux citoyens un service de protection de qualité.

VALEURS

L'appartenance, la fierté, le dévouement, le respect et l'intégrité.

Les membres maintiennent des standards élevés d'éthique professionnelles. Ils agissent avec sincérité, honnêteté et ouverture d'esprit. Ils travaillent dans le respect des autres et démontrent de la loyauté par leur façon de se comporter. Ils sont fiers et apprécient d'appartenir à l'organisation.

SATISFACTION DU CITOYEN

Les membres se font un point d'honneur de satisfaire, dans les limites et le respect de la mission, aux exigences des citoyens et des contribuables. Ils répondent avec courtoisie et se font un devoir de traiter les gens avec dignité et respect.

MUNICIPALITÉ MEMBRE : 10

POPULATION DESSERVIE : 13 130 PERMANENTS
3 843 SAISONNIERS

EFFECTIFS DE LA RÉGIE : 84

VÉHICULES : 21

CASERNES : 4

NOMBRE D'INTERVENTIONS (AUTRE QUE PR) : 301

NOMBRE D'INTERVENTIONS PREMIERS RÉPONDANTS (PR) : 47

NOMBRE DE RÉSIDENCE VISITÉES POUR VÉRIFIER LE RESPECT DES MESURES DE PRÉVENTION INCENDIE : 1 272

LE PERSONNEL DE LA RÉGIE

Le service est sous la direction d'un directeur qui est nommé par le Conseil d'administration de la Régie, lequel est constitué de dix (10) membres, soit un représentant désigné par chacune des municipalité membre en plus d'un secrétaire-trésorier et du directeur de la régie.

En plus du directeur, le personnel de la régie est composé d'officiers, de pompiers, de recrues, ainsi que d'un préventionniste.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du directeur incendie, nomme les membres de la Régie.

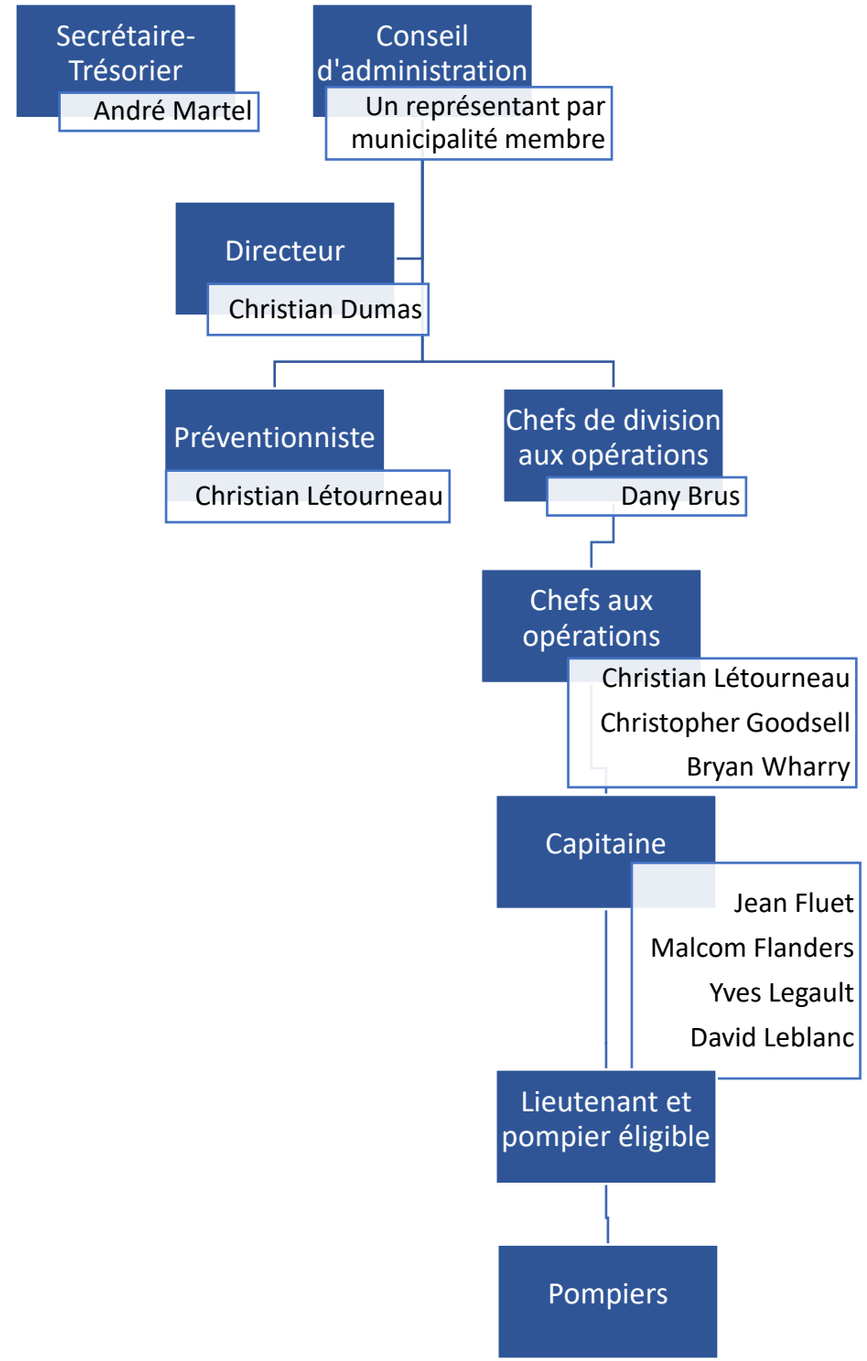

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2020 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour;
- 400 blessés;
- 24 000 personnes évacuées.

Au fil des années, on constate que l'imprudence demeure toujours la principale cause des incendies qui se produisent à la maison : elle est responsable de plus du tiers des incendies.

Un incendie sur quatre met en cause l'utilisation de la cuisinière ou d'un autre appareil de cuisson. Un autre quart des incendies est d'origine électrique, résultant surtout de la surcharge des circuits électriques et d'autres imprudences dans l'utilisation de l'électricité.

En 2020 l'effort a été mis afin de pouvoir rencontrer les exigences du schéma de couverture de risque.

- Formation des pompiers sur les visites de prévention
- Création d'un accroche porte personnalisé avec formulaire auto-inspection.
- Accompagner des citoyens corporatifs à la création de leurs plans de sécurité incendie.
- Diffusion de textes sur la prévention à travers de bulletin d'informations dans certaines municipalités.
- Création de message de prévention pour diffusion sur le site web de la régie.
- Création de plan d'Intervention incendie
- Viste de jeunes au Camp Québec Lodge

Bénévolement des pompiers on fait des activités afin de rencontrer les enfants et leurs parents lors de la soirée d'Halloween ainsi que lors de parade du père Noel.

CARTE DU TERRITOIRE

Secteurs de déploiement des ressources

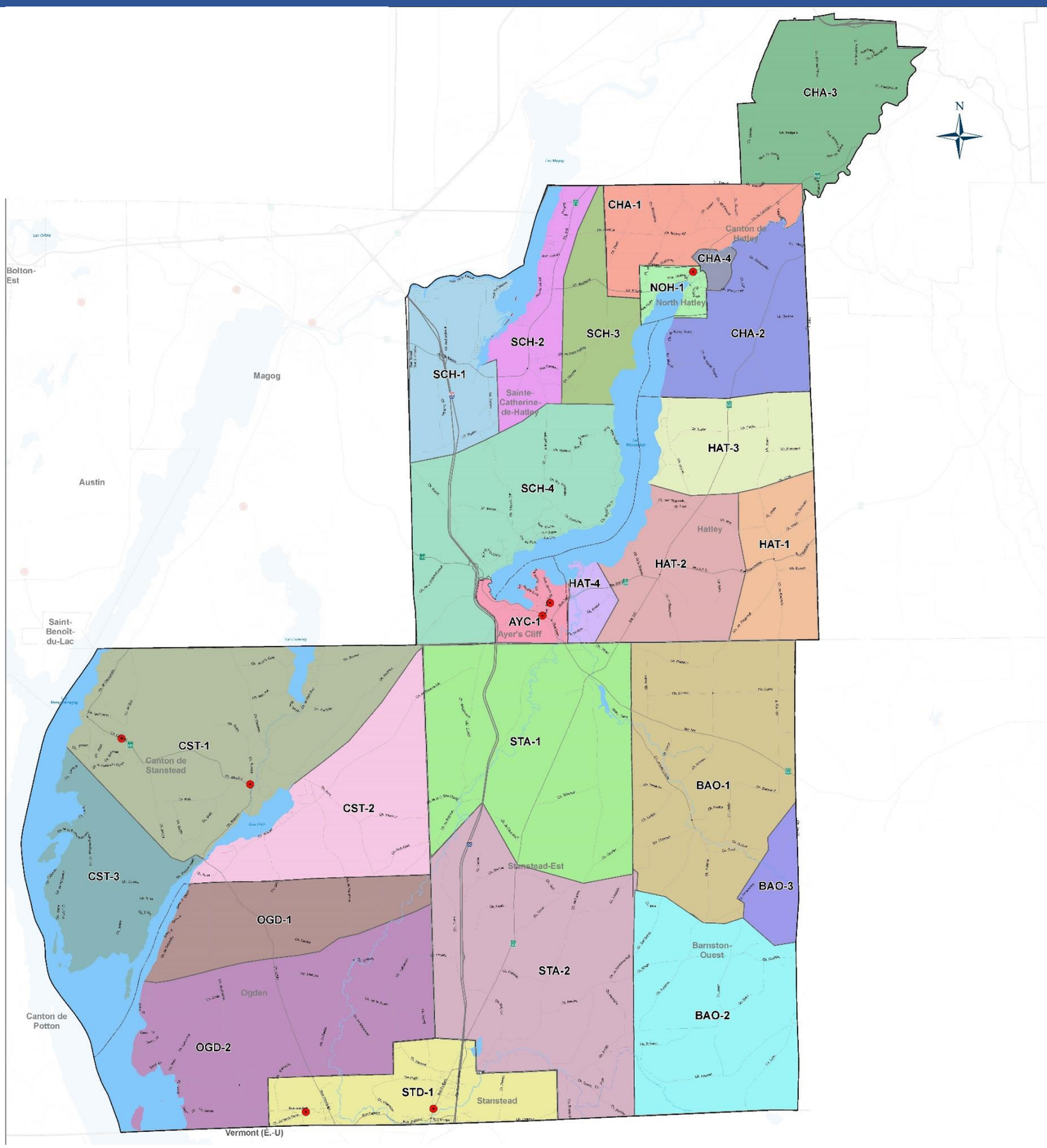

LÉGENDE

- Caserne de la MRC
- Limite municipale
- Autoroute
- Route nationale, régionale et collectrice
- Route locale et autre chemin
- Réseau ferroviaire
- Plan d'eau
- Cours d'eau

GRANDS DOSSIERS

DÉPLOIEMENT D'OUTIL TECHNOLOGIQUE

SITE INTERNET ET FACEBOOK

En 2020, la Régie incendie Memphrémagog Est s'est doté d'un site internet et d'une page Facebook. C'est 2 outils de communication sont rendu indispensable afin de publier de l'information et de passer des messages d'intérêt publique rapidement.

Les informations contenues sont mises à jour de façon régulière.

PROGRAMMES D'ÉVACUATION PNAP

La Régie incendie Memphrémagog Est, a mis sur pied un nouveau programme pour les personnes qui nécessitent une aide particulière pour l'évacuation en cas d'incendie. Ce programme s'adresse aux personnes ayant une déficience particulière (intellectuelle, malentendant, non-voyant, personne handicapée et les personnes âgées ayant des problèmes de motricité ou autre) et qui résident dans les municipalités desservies par la Régie incendie Memphrémagog Est, soit : Sainte-Catherine-de-Hatley, Ayer's Cliff, Stanstead, le Canton de Hatley, le Canton de Stanstead, Ogden, Hatley, Barnston-Ouest, Stanstead-Est et de North Hatley.

Ces personnes sont invitées à remplir un formulaire, sur une base volontaire, afin d'informer le Service incendie de leur situation. Advenant un appel pour un incendie, le répartiteur informera les pompiers de la présence d'une personne nécessitant de l'aide particulière et de sa localisation probable dans la maison; le but étant d'optimiser les interventions et d'évacuer ces personnes rapidement.

Ce service gratuit s'adresse principalement aux personnes handicapées ou aux personnes ayant une limitation permanente et suffisamment réduite pour limiter sa capacité de réaction en situation. L'information contenue au registre est strictement confidentielle. Elle ne peut être utilisée à d'autres fins que celle visant à assurer la sécurité des personnes en cas de sinistre. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet et le retourner par la poste ou par courriel au :

Régie Incendie Memphrémagog Est
2100 rte 143,
Hatley, Québec J0B-4B0
prevention@regieincendieest.com
819-838-5877
www.regieincendieest.ca

RÈGLEMENT UNIFORMISÉ

Le projet de règlementation harmonisé sur la prévention incendie assurera un niveau de sécurité uniforme en éliminant les disparités normatives et permettra des interventions plus efficientes par l'usage de dispositions administratives standardisées. Il se base sur le Code de construction du Québec CCQ et le Code national de prévention des incendies Canada CNPI.

Ce règlement prévoit les exigences normatives, notamment pour :

- la protection des bâtiments et des occupants contre l'incendie;
- l'entreposage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments;
- l'entreposage et la manipulation des liquides inflammables et combustibles;
- les procédés industriels et les opérations qui présentent un risque d'incendie;
- l'inspection et l'entretien du matériel de protection contre l'incendie des bâtiments;
- Les moyens d'évacuation ;
- Le système d'alarme-incendie est maintenu en bon état de fonctionnement;
- Les systèmes de protection contre l'incendie utilisant l'eau sont alimentés;
- Les systèmes d'extraction et de protection contre l'incendie sont maintenus en bon état de fonctionnement pour les équipements de cuisson;
- La prévention incendie dans les bâtiments agricoles.

PERMIS DE FEU ET DE FEUX D'ARTIFICES

Avec l'entrée en fonction d'une règlementation harmonisée, la Régie incendie Memphrémagog Est, contrôle les activités et gère l'émission des permis. De cette façon, on s'assure que l'emplacement est sécuritaire.

FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION

Avec l'arrivé de la pandémie de la Covid-19, nous avons créé différents moyens afin de pouvoir faire les visites de prévention résidentielle sur le territoire. Un formulaire d'auto-inspection était laissé au citoyen afin qu'ils puissent eux-mêmes faire l'inspection de leur logis. Le formulaire était alors envoyé par la poste ou par courriel.

Une version en ligne est aussi disponible et l'inspection est complétée rapidement.

PLAN DE DÉPLOIEMENT INTERVENTION ET MISE EN PLACE D'ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

C'est au printemps 2020, que tous les protocoles de déploiements ont été révisés. Un travail de longue haleine a été fait afin de s'assurer que chaque appel, chaque municipalité et même chaque secteur d'intervention, les pompiers soient affectés rapidement et de façon efficiente. Le tout en s'assurant de respecter les exigences du Schéma de risques en sécurité incendie.

FORMATION CONTINUE

FORMATION P1

Les opérations en matière d'incendie sont en constante évolution, c'est pourquoi il est important pour nos pompiers et nos pompières de toujours s'actualiser.

La régie, est gestionnaire pour l'École nationale des pompiers du Québec. Selon l'application du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal, le Ministère de la sécurité publique (MSP) exige une formation adaptée au poste occupé et à la densité de la population de la municipalité.

Depuis février 2020, c'est 12 recrues qui poursuivent leur formation de Pompier 1. Une formation d'une durée de 255 heures qui amènera les futurs pompiers à avoir leur accréditation.

FORMATION SAUVETAGE RIVERAIN / PENTE ESCARPÉE -40° / SUR GLACE / NAUTIQUE

Les activités récréotouristiques dans la région sont principalement attribuables à la présence des rivières, de nos lacs. En effet, le plein air et le nautisme constituent une grande portion des activités reliées au tourisme.

Tout au long de l'année, des activités se déroulent dans le territoire. Nous retrouvons des marinas de plaisance et les excursions y sont nombreuses. De plus, la navigation de plaisance y est très présente avec le canotage, la pêche sportive, la location d'embarcation, ski nautique et location de boat-house. Les pêcheurs des chasseurs représentent également un groupe d'utilisateurs importants, puisque plusieurs bateaux y sont basés en permanence alors que d'autres embarcations viennent y faire des escales.

Plusieurs activités ont lieu sur le territoire de la Régie, pêche blanche, avec et sans cabane, patin, piste de VVT, de motoneige fédérée et des activités riveraines.

Les rivières sont importantes, elles représentent un risque de chute à l'eau à partir des berges, d'un quai, d'une embarcation ou à travers la glace.

La mise en place d'équipes spécialisés a été fait au cours de l'année 2020 afin de mieux assurer la sécurité des utilisateurs de nos plans d'eau ainsi que de notre personnel.

Les équipes ont reçu différente formation Sauvetage nautique, glace et eau froide, sauvetage riverain avec pente escarpé. De plus nos officiers ont été formé à la gestion d'intervention des équipes spécialisé qui œuvre sur nos plans d'eau.

Les équipes sont répartis sur le territoire de la façon suivante :

- Caserne 1 (Stanstead) : Sauvetage riverain et pente escarpé
- Caserne 2 (Canton de Stanstead) : Sauvetage nautique et sauvetage sur glace
- Caserne 3 (Ayers Cliff) Sauvetage nautique et sauvetage sur glace
- Caserne 4 (North Hatley) Sauvetage sur glace et en 2021 nous mettrons en place une équipe pour le sauvetage riverain et pente escarpé.

BRÛLAGE CONTRÔLÉ

Rien de plus réel et instructif qu'un brulage contrôlé.

Lorsque que l'occasion se présente, nos pompiers se rassemblent pour faire une pratique en faisant brûler une résidence. Tous les moyens sont pris pour rendre les lieux sécuritaire et que le brûlage se fasse selon les règles de l'art et dans le respect de l'environnement.

Durant l'activité, plusieurs scénarios sont mis en scène afin que les pompiers puissent appliquer les méthodes acquise lors des pratiques mensuelles, notamment les méthodes de ventilation et d'extinction.

PRATIQUE MENSUELLE

Au moins une fois par mois, nos pompiers se rencontrent afin de pouvoir pratiquer. Différents thèmes sont abordés tout au long de l'année; sauvetage nautique, matières dangereuse, désincarcération, feux de broussailles, feux de véhicules, danger électrique, appareils respiratoires, etc. De cette façon, les pompiers restent alertes et sont au courant des nouvelles technologies et des nouvelles façons de faire.

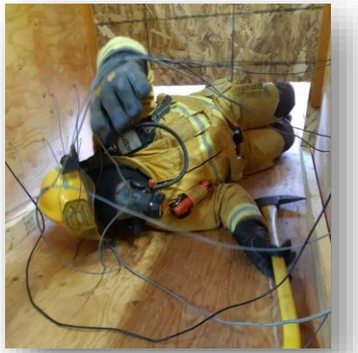

INSPECTION HEBDOMADAIRE

En plus de la pratique mensuelle, nos pompiers sont appelés selon un horaire établi, à passer à la caserne pour l'inspection hebdomadaire.

Lors de cette inspection, tous les équipements et chaque véhicule sont passé au peigne fin.

Les inspections hebdomadaires sont utiles pour déceler tout bris d'équipement ou une réparation est nécessaire. De cette façon, nous sommes assurés que tout est à l'ordre et propre.

STATISTIQUE 2020

COUP D'ŒIL SUR LA RÉGIE

NOMDRE D'INTERVENTIONS D'URGENCE	2020
Incendies de bâtiments	17
Alarmes incendie	85
Vérification feux à ciel ouverts	60
Premiers répondants	41
Accident de la route	12
Autre / assistance divers	37
Entraide	20
Sauvetage	11
Monoxyde	6
Installation électrique	27
Feu véhicule	6
Feu extérieur	20
TOTAL	**301**

PERTES	2020
Bâtiments et contenu	2 141 970.00$

NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR MUNICIPALITÉ	2020
Barnston-Ouest	6
Ayer's Cliff	20
Canton de Hatley	28
Canton de Stanstead	72
Hatley	16
North Hatley	18
Ogden	34
Sainte-Catherine-de-Hatley	37
Stanstead	45
Stanstead-Est	11
Entraide	14
TOTAL	**301**

NOMBRE DE DÉCÈS	2020
TOTAL	**0**

STATISTIQUE 2020

EFFECTIF DE LA RÉGIE	2020
Direction	1
Prévention	1
Chef de division	1
Chef aux opérations	3
Capitaine	4
Lieutenant	12
Pompier et recrue	62
TOTAL	**84**

CAUSE DES INCENDIES	2020
Système de chauffage	7
BBQ	1
Électricité	5
Cendres chaudes	2
Autres	2
TOTAL	**17**

PARC DE VÉHICULES D'INTERVENTION	2020
Autopompes	4
Autopompes citernes	3
Citernes	3
Unité d'urgences	4
Véhicule de services	2
Bateau	2
VTT	1
Unité de soutien	2
TOTAL	**21**

STATISTIQUE DU SERVICE DE PRÉVENTION

	2020
Nombre d'adresse visitées	1272
Avertisseurs manquant	215
Monoxyde manquant	311
PSI	2
Fiche d'intervention	14
Permis de brûlage et feux d'artifices	104

Remerciements

Avec le soutien exceptionnel des instances des municipalités membres, nous gardons toujours bien en vue la nécessité de bien servir nos citoyens. Remerciements aux membres du conseil d'administration et aux différents acteurs de la Régie incendie Memphrémagog Est pour leurs soutiens et leurs collaboration.

RÉDACTION
Régie Incendie Memphrémagog Est

CONCEPTION GRAPHIQUE et RÉVISION
Abelle L'Écuyer-Legault